

DE LA COMMUNICATION THÉRAPEUTIQUE AUX BASES DE L'HYPNOSE



**Jeudi 19 septembre 2024,
vendredi 20 septembre 2024
et jeudi 21 novembre 2024**



OBJECTIFS

- > Améliorer son approche relationnelle par des pratiques de communication ciblées,
- > Utiliser des méthodes simples pour créer une relation thérapeutique efficace
- > Comprendre l'hypnose et ses enjeux thérapeutiques
- > Utiliser l'hypnose conversationnelle comme soin relationnel

PUBLICS CONCERNÉS

Cette formation est ouverte à tout professionnel de santé (médecin, sage-femme, Infirmier, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, kinésithérapeute...) ainsi qu'aux psychologues.

INSCRIPTION

Bulletin d'inscription à télécharger sur notre site web : www.univ-brest.fr/fc-sante

> Formations courtes > Hypnose

Pour vous inscrire, vous devez appartenir aux publics concernés cités ci-dessus.

PROGRAMME

- > Les principes de la communication-thérapeutique : l'écoute, le langage, l'empathie et l'alliance thérapeutique
- > Présentation de l'hypnose : historique de l'hypnose médicale, définitions, bases scientifiques, concepts, intérêts et limites
- > Les principes d'induction et de communication hypnotique
- > Mise en application par des jeux de rôles

♦ Méthodes pédagogiques

Mise en application des principes dans l'intersession par chaque participant dans le cadre de son activité professionnelle.

- > Adaptation du programme de la dernière journée en fonction des besoins.

INTERVENANTE

Dr Lolita MERCADIÉ,
Docteure en psychologie cognitive

MODALITÉS

Durée : 3 jours (21h)

Lieu : Faculté de Médecine et Sciences de la Santé de Brest

Nombre de participants : 21 maximum

Tarif 2024 : 650€

VALIDATION DE LA FORMATION

L'atteinte individuelle des objectifs de formation sera mesurée via l'enquête d'évaluation de la formation.

À l'issue de la formation, les stagiaires obtiennent une attestation prouvant leur participation à la formation.

ACCESSIBILITÉ

À l'UBO, l'espace Handiversité et un référent handicap formation continue et alternance vous accompagnent dans l'adaptation de votre parcours universitaire. Contactez le 02 98 01 80 42 ou par mail : handicap.referentfc@univ-brest.fr, dès le début de vos démarches.

CONTACTS

Administratif :

Pôle Formation Continue en Santé
22 avenue Camille Desmoulins
CS93837 - 29238 Brest cedex 3
Tél. 02 98 01 73 89
Mail : fc.sante@univ-brest.fr
www.univ-brest.fr/fcsante

BULLETIN D'INSCRIPTION

Intitulé de la formation

Date(s)

Coût de la formation..... €/personne

État civil et coordonnées

Nom d'usage Nom de naissance

Prénom

Profession (obligatoire).....

Date de naissance.....

Adresse postale.....

CP..... Ville.....

Téléphone.....

Email (obligatoire).....

Modalités

Attention, votre convocation vous sera expédiée, uniquement par mail, une semaine avant la date de la formation.

- > Ce bulletin d'inscription signé vaut "Contrat" pour les prises en charge individuelles. Une convention sera établie pour les personnes dont la formation est prise en charge par l'employeur.
- > Les conditions détaillées dans lesquelles la formation est dispensée figurent ici : www.univ-brest.fr/fcsante
Formations courtes > Cliquez sur le domaine concerné.
- > Notre service doit être informé de toute annulation de la part du stagiaire au **minimum une semaine** avant la formation faute de quoi la formation sera facturée.
- > L'UBO se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Situation

Vous êtes salarié•e profession libérale

Employeur (si salarié•e)

N°RPPS ou ADELI

Adresse postale (professionnelle).....

CP..... Ville.....

Financement

Financement employeur

Nom de la structure

N° SIRET

Personne à contacter

Téléphone Email

Adresse

.....

Autofinancement

Cochez cette case si vous financez vous-même la formation ou si vous souhaitez faire une demande de prise en charge par le FIF-PL ou l'ANDPC.

Dans le cadre d'une prise en charge FIF-PL, le règlement est dû à l'issue de la formation.

Le FIF-PL vous remboursera tout ou partie du coût de la formation.

Merci de nous contacter en cas de demande de prise en charge auprès d'un autre organisme.

Modalités DPC

Dans le cadre d'une prise en charge par l'ANDPC, toutes les étapes (présentielles) du programme de formation sont obligatoires afin de bénéficier du financement proposé. En cas de refus de financement par l'ANDPC le stagiaire s'engage à verser à l'UBO le complément d'inscription.

En cas de difficultés dans l'exécution ou l'interprétation du contrat, les parties s'engagent à rechercher un règlement amiable, et peuvent faire appel au besoin à un médiateur : mediateur.sufca@univ-brest.fr. En cas de désaccord persistant, les différends seront soumis à l'appréciation du Tribunal Administratif de RENNES.

En signant ce contrat, le stagiaire s'engage à accepter les conditions générales de vente et reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur relatifs aux activités de formation continue à l'UBO (www.univ-brest.fr/fc > Ressources > Modalités).

Fait à	Fait à Brest
Le	Le
Signature du stagiaire et cachet	Laurent BOURLÈS <i>Directeur du SUFCA</i>

Bulletin d'inscription à nous retourner **dès que possible, et au plus tard un mois avant la date de formation**

Par courrier

Faculté de Médecine et Sciences de la Santé
Pôle Formation Continue en Santé
22, avenue Camille Desmoulins
CS 93837 • 29238 BREST cedex 3

Par mail

fc.sante@univ-brest.fr
Plus d'infos > Tél : 02 98 01 73 89
Ou sur le site > www.univ-brest.fr/fcsante

**Merci de veiller à remplir toutes les rubriques, les bulletins incomplets ne seront pas traités.
Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail.**